



Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le
ID : 056-215601626-20231114-DB20231114-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mardi 14 novembre 2023

RESEAU NATIONAL DES BUDGETS PARTICIPATIFS. DESIGNATION DE REPRESENTANTS. COTISATION

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Anne-Valérie RODRIGUES, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUËLLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Georges CORNEC, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Laëtitia LAFFONT, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Guillaume GOURLAIN à Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO à Christian PERRIEN, Antoine GOYER à Cédric ORVOËN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL à Claude ORVOINE.

Absent : Jean-Baptiste BOUYER.

Secrétaire de séance : Patrick GOUËLLO.

Présents : 28
Pouvoirs : 04
Absent : 01

n°14

RESEAU NATIONAL DES BUDGETS PARTICIPATIFS. DESIGNATION DE REPRESENTANTS. COTISATION

Rapporteur : Anne-Valérie RODRIGUES

Le 8 novembre 2022, quinze collectivités, représentées par leurs élus et habitants, ont créé l'association « Réseau National des Budgets Participatifs » à Amiens lors des Rencontres Nationales des Budgets Participatifs.

Cette Association a pour objet principal d'organiser et animer un réseau des collectivités et acteurs dédié au Budget participatif. Dans ce cadre, elle vise à valoriser le Budget Participatif comme une avancée démocratique et favoriser son émergence, promouvoir les valeurs communes et partagées ainsi que les grands principes fondateurs de ce Réseau National des Budgets Participatifs (RNBP) au niveau national et international.

Le réseau doit également être utile aux habitants qui participent au Budget Participatif et renforcer leur rôle d'acteur dans la démarche et constituer une base documentaire commune.

La gouvernance du réseau s'appuie sur différents collèges : un collège de binômes composés d'élus associés respectivement à un professionnel représentant les collectivités membres, un collège d'habitants et un collège d'acteurs liés au Budget Participatif (collectivités, organismes souhaitant mettre en place un Budget Participatif, organismes spécialisés...).

Le 8 novembre 2022, lors de l'Assemblée constitutive de l'association « Réseau National des Budgets Participatifs », il a été proposé que Mme Anne-Valérie Rodrigues, Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Locale, représente la Ville de Ploemeur dans ce réseau.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Réseau National des Budgets Participatifs ;

Vu l'avis de la commission « sport, jeunesse, culture, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du 31 octobre 2023 ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 2 novembre 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE** Madame Anne Valérie RODRIGUES, Conseillère Municipale déléguée à la Démocratie Locale, en qualité de membre actif du collège « élus » du Conseil d'Administration de l'association « Réseau National des Budgets Participatifs » lors des différentes rencontres de cette association.
- **VOTE** le versement d'une cotisation annuelle à l'association « Réseau National des Budgets Participatifs » d'un montant de 250€, indexé sur la grille indicative du RNBP.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme



Ronan LOAS,
Maire